

## ANNEXE 3

## L'impact sur la pollution et les nuisances sonores

## Générés par les 2 et 4 roues :

Du fait de leur contrainte les ralentisseurs ont un impact très important sur la pollution comme le démontre une étude Anglaise récente (annexe 7), qui attribue à cette pollution induite près de 25 000 morts par an.

Du fait du freinage important que requière le passage d'un ralentisseur hors normes, les voitures et les motos vont rejeter un très grand nombre de particules fines dues à l'usure des disques et des plaquettes de freins mais aussi à l'utilisation outre mesure des embrayages. Récemment lors des pics de pollutions en régions Parisiennes, ces particules ont été mises en évidence et classées comme les plus dangereuses devant celles émises par les moteurs diesel, et ce, du fait de leur dimension, de leur consistance chimique.

A cela va s'ajouter bien entendu la sur-pollution due au phénomène de freinage/ré-accélération que chaque ralentisseur implique. Un seul coup d'œil sur l'ordinateur de bord d'une voiture permet de voir que durant sa vitesse d'approche, le véhicule a une consommation basse, mais qu'après avoir passé à 10 ou 15 km/h un ralentisseur, le besoin de relancer la voiture avant engendrer une surconsommation bloquant l'ordinateur de bord à 30 litres aux 100 km.

Enfin, il y a aussi la pollution sonore qui aux abords d'un ralentisseur est tout simplement insupportable. Bruits de freinages, de contrainte des pneus, de moteurs à la réaccélération, de chocs des éléments de carrosserie sur le ralentisseur et sur la route, de suspensions, autant de nuisances directement générées par ces installations et qui nuisent aux riverains.

## Générés par les poids lourds et les bus :

En ce qui concerne les poids lourds et bus, la pollution induite est bien entendue démultipliée. En effet, les moteurs étant bien plus gros et leurs masses bien plus importantes, l'obligation de les ralentir bien plus afin de garantir la sécurité des personnes transportées et leur confort a un impact très important sur les émissions de particules fines de freins et d'embrayages, mais aussi sur les émissions de gaz d'échappement et des particules fines associées.

Coté consommation, un test a révélé qu'après un ralentisseur, les ordinateurs de bord de ces véhicules indiqués une consommation des moteurs allant de 150 et 200 litres aux 100 km.

Pour ce qui est des nuisances sonores, elles sont aussi bien plus importantes, et ce, du fait des structures mêmes des véhicules mais aussi des matériaux transportés (grincements, bruits des moteurs, chocs entre les matériaux, etc..).